

Technolecte du câblage automobile au Maroc. Quelles particularités linguistiques ?

Anoir Salam OUDINA
Université Ibn Tofail-Kénitra

Résumé - Le présent travail porte sur les particularités linguistiques du technolecte des usines de faisceaux de câbles pour le secteur de l'automobile au Maroc. Il émane d'une enquête menée sur le terrain dans le cadre d'une thèse doctorale. Nous présenterons les caractéristiques du technolecte de ce domaine en explicitant ses facettes non linguistiques ainsi que linguistiques. Notre analyse repose sur un corpus puisé dans des textes de spécialité et des enregistrements de situations de communication professionnelle.

Mots-clés : langage professionnel, technolecte, câblage automobile, analyse linguistique

Title- Technolect of automotive wiring in Morocco. What linguistic particularities?

Abstract- This work focuses on the linguistic particularities of the technolect of automotive wiring factories in Morocco. It is the result of a doctoral thesis investigation. We will present the characteristics of the technolect by explaining the non linguistic and linguistic aspects. Our analysis is based on a corpus made up of specialized texts and recordings of professional communication situations.

Keywords- professional language, technolect, automotive wiring, linguistic analysis

Introduction

Au Maroc, le secteur de faisceaux de câbles a connu ces dernières années une montée en puissance qui a dépassé toutes les prévisions et les attentes. Le Royaume est devenu une plateforme de production et d'exportation attractive où les géants mondiaux viennent s'implanter. Ce secteur émergent a donné naissance à une nouvelle forme de technolecte¹ qui sert à assurer la communication professionnelle au sein des entreprises multinationales. Ce technolecte spécifique à l'activité industrielle ciblée, a des particularités qui le rendent propre à ce domaine. Il ne s'agit pas d'un système linguistique à part, mais d'un sous-système de la langue générale avec des caractéristiques à multiples facettes spécifiques. Il contient « les productions écrites et orales, englobant la terminologie savante, les textes de haute scientificité mais aussi le vocabulaire banalisé et la terminologie populaire [...] »².

Après une période de quatre mois³ d'observation et de collecte de données au sein de SEWS-Kénitra et YAZAKI-Kénitra⁴, nous avons constitué un corpus très riche à partir de plusieurs documents⁵ écrits recueillis sur place. Pour ce qui est de la communication orale, nos collaborateurs ont enregistré diverses situations de communication professionnelle. Toutes

¹ L'appellation « technolecte » a vu le jour en 1982, avec la publication de l'ouvrage « *Voies et destins de l'action humaine sur les langues, la réforme des langues* » de Claude Hagège, mais son émergence revient aux travaux de Leila Messaoudi.

² MESSAOUDI, L. 2003, *Études sociolinguistiques*, Rabat, Éditions OKAD, p.174.

³ L'enquête s'est déroulée du 04 février au 31 mai 2019 dans le cadre de la thèse de doctorat : OUDINA, A. S. 2020 *Langue française et technolecte dans l'enseignement-apprentissage spécialisé au Maroc : étude de cas à Kénitra*. Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Kénitra : Université Ibn Tofail.

⁴ Deux usines de faisceaux de câbles automobile dans la banlieue de Kénitra, Maroc.

⁵ Tels que le registre de consignes, le tableau d'affichage, les e-mails interpersonnels, les brochures de formation continue et les manuels d'utilisation des machines.

nos données recueillies sont en adéquation avec leur contexte professionnel. Dans cet article, nous allons déceler les particularités du technolecte du câblage automobile au Maroc.

1- Caractéristiques non linguistiques

Le technolecte utilise le système graphique de la langue mais il se sert aussi de signes non linguistiques pour communiquer des formules et des équations technoscientifiques. Kocourek explique dans ce sens que « les textes technoscientifiques sont aussi riches en expressions dites non linguistiques, que nous dénommerons brachygraphiques. L'épithète brachygraphique suggère qu'il s'agit d'unité de forme graphique plus concise»⁶. Ces signes sont composés, selon Kocourek de deux unités : les unités brachygraphiques idéologiques et les unités brachygraphiques abrégatives. Les premières sont constituées de chiffres et de symboles spéciaux. Les symboles (emblèmes, drapeaux, insignes, logos, marques, signaux) sont des représentations graphiques normalisées à l'échelle internationale et dont la connaissance permettra au technicien de bien comprendre les divers plans et schémas. Exemples :

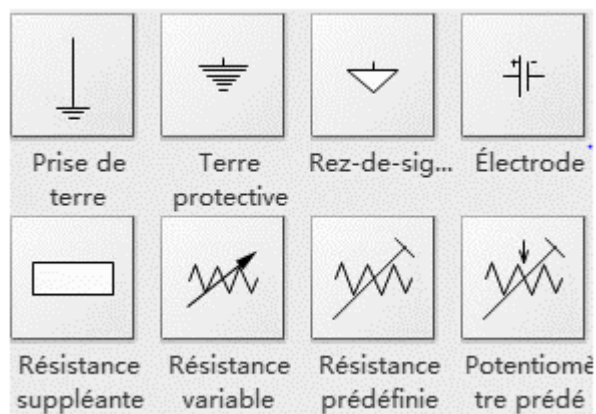


Figure1 (adaptée) : les symboles du domaine de l'électricité⁷

Les schémas sont des formes de représentation qui communiquent les mêmes informations que les textes écrits. Ils mettent en évidence les éléments essentiels des différentes situations et permettent à l'électromécanicien de localiser des composants, d'analyser le fonctionnement et d'effectuer le dépannage ou la modification. En plus des schémas et symboles, Boutet ajoute toutes « traces graphiques diverses et hétérogènes que les salariés sont amenés à produire dans l'exercice de leurs activités de travail. Ces traces dans toute leur extrême variété vont des post it aux comptes rendus de réunions en passant par toutes sortes de représentations symboliques du monde comme les graphiques, les plans ou les tableaux à double entrée.»⁸

⁶ KOCOUREK, R. (1991), *La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, Oscar Brandstetter, p.72

⁷ Cours d'électricité industrielle. 2^{ème} année Électromécanique des systèmes automatisés (ESA).

⁸ BOUTET, J. (2014), « Les écrits au travail », in *Le discours et la langue*. Revue de linguistique française et d'analyse du discours, E.M.E. & Intercommunications, sprl, Bruxelles – Fernelmont, p. 17.

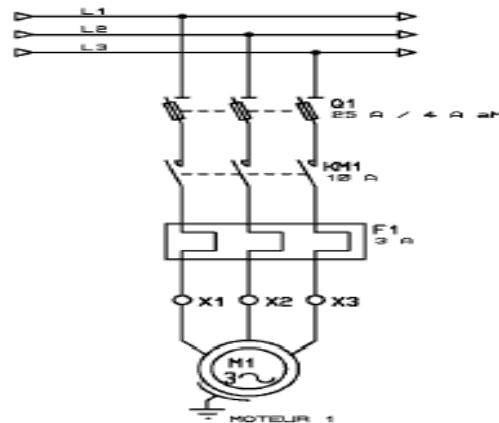


Figure 2 : (Schéma adapté). Démarrage direct d'un moteur triphasé (circuit de puissance)⁹

Ces unités brachygraphiques idéologiques sont une partie intégrante du technolecte, puisqu'elles peuvent assurer la communication d'une manière très efficace dans chaque domaine de spécialité.

Les unités brachygraphiques abrégatives sont constituées essentiellement de sigles et d'abréviations, comme : TGBT¹⁰ : Tableau Général Basse Tension ; AGCP¹¹ : Appareil Général de Commande et Protection (voir ci-après 3.5.).

2. Caractéristiques syntaxiques

Le technolecte s'approprie des tournures syntaxiques de la langue générale qui permettent aux spécialistes d'économiser le discours spécialisé, mais surtout de communiquer objectivement l'information, comme le confirme Phal : « Le français scientifique ne retient des moyens morpho-syntaxiques qu'offre le système général de la langue que ceux qui peuvent servir le principe de l'économie et la rigueur de l'abstraction, qui sont ses deux caractéristiques principales : ces moyens sont donc moins variés et plus contraignants que ceux qu'utilise le français usuel »¹². De ce fait le principe de l'économie et celui de la rigueur de l'abstraction sont les deux caractéristiques syntaxiques du technolecte.

2.1. Les types de phrases

- la phrase assertive transmet objectivement les informations telles quelles sont dans la réalité sans marquer la présence du locuteur :

Le problème de la chaîne AJ133 est résolu, en ajoutant 3 vis pour bloquer le plateau¹³.

- la phrase injonctive sert à donner des ordres et des conseils et à véhiculer des consignes, des injonctions et des prescriptions :

Vérifiez la conformité du terminal avant insertion¹⁴.

Serrer et fixer le clip dans la contrepartie¹⁵.

- la phrase interrogative. Ce sont souvent des questions rhétoriques qui sont suivies de réponses éventuelles sous formes de consignes que les professionnels doivent respecter :

Qu'est-ce que vous devriez faire pour respecter ce standard ?¹⁶

⁹ *Ibid*,

¹⁰ *Ibid*,

¹¹ *Ibid*,

¹² PHAL, A. (1971), *Le vocabulaire général d'orientation scientifique*. Paris : Didier, p.84.

¹³ Exemple tiré des enregistrements de la communication orale.

¹⁴ *Ibid*.

¹⁵ *Ibid*.

¹⁶ Exemple tiré d'une brochure de formation continue.

Que dois-je faire en cas de panne ?¹⁷

- la forme passive : comme la forme pronominale, elle est employée pour mettre en relief les constats ainsi que les résultats obtenus et effacer la présence de l'auteur :

Un incendie s'est produit pendant le *night shift* et a causé des dégâts matériels importants.¹⁸

2.2. La condensation syntaxique

Les phrases de texte technoscientifique écrites sont chargées d'informations. Pour simplifier les phrases longues et complexes. Kocourek parle de la condensation syntaxique qui sert à regrouper le maximum d'informations en une seule phrase complexe. « De manière générale, la condensation syntaxique paraît être reliée à la tendance suivante : exprimer le contenu spécialisé en des phrases sémantiquement chargées au maximum, sans en même temps dépasser certaines limites de longueur. Cette exigence d'un maximum de contenu, exprimé par une phrase de longueur limitée, accentue l'inclinaison à simplifier, au sein de la phrase et du texte, tout ce qui se prête à la simplification sans perte de contenu »¹⁹.

Pour réaliser la condensation syntaxique, les locuteurs recourent à quelques procédés d'économie syntaxiques et lexicaux :

- La transformation lexicale permet de remplacer une phrase par un seul mot équivalant ou par la nominalisation, l'adjectivation et la pronominalisation. Exemples :

Bobine²⁰ : un électro-aimant

Collecteur/balais²¹ : le collecteur est constitué des lames métalliques collées sur l'extrémité du rotor et présentant les terminaisons électriques des enroulements de l'induit.

- La réduction des phrases par l'ellipse et par l'utilisation de propositions infinitives, ainsi que de la voix passive :

Le thyristor est muni d'une électrode de commande²².

Assurer conjointement, en cas de besoin, la modification de la nature et le réglage de la puissance électrique.²³

Les transistors de type NPN sont les plus utilisés dans l'assemblage²⁴.

3. Caractéristiques lexicales

Le lexique technolectal repose sur trois catégories de classes lexicales à savoir : le lexique de la langue générale utilisé dans la communication écrite et orale par des locuteurs ordinaires, le lexique commun des sciences (maths, physiques, sciences de la vie et de la terre ...) et un lexique spécifique appartenant au domaine de spécialité (câblage automobile). Dans cette analyse nous allons nous focaliser seulement sur les caractéristiques de la classe du lexique commun des sciences et celle du lexique spécialisé de notre domaine d'étude, parce que nous considérons la première classe appartenant à la langue générale comme étant trop large, ce qui rend son étude difficile, surtout qu'elle ne contient pas les procédés employés dans le technolecte.

¹⁷ Exemple tiré d'une affiche dans l'usine.

¹⁸ Exemple tiré d'un e-mail interpersonnel.

¹⁹ KOCOUREK, R. (1991), *La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, Oscar Brandstetter, p.80.

²⁰ Manuel d'utilisation d'une machine.

²¹ *Ibid*,

²² *Ibid*,

²³ *Ibid*.

²⁴ *Ibid*.

3.1. *Les classes lexicales*

Kocourek (1991) répartit les classes lexicales en deux catégories : « faibles » et « fortes ». Les classes faibles comportent les classes lexicales provenant de la langue générale en dehors de la spécialité, telles que les déterminants, les adverbes, les conjonctions et les prépositions. Elles sont comprises par les non-initiés. Alors que les fortes englobent tout ce qui est spécifique au domaine de spécialité et ne sont pas accessibles pour les non-spécialistes. En voici des exemples (tirés des textes écrits).

- La classe nominale regroupe les substantifs comme : « transistor », « diode », « rotor », et les syntagmes nominaux tel que : « courant électrique », « champ magnétique ».
- La classe adjectivale contient les adjectifs comme : « tension maximale », « régime permanent », les adjectifs verbaux, tel que : « pièce travaillante », « diode passante » ; et des participes adjectivés comme « tension maximale supportée », « pièces détachées ».
- La classe verbale comporte les verbes et les syntagmes verbaux aux modes personnel et impersonnel (participe, gérondif et infinitif) comme dans les exemples suivants : « shunter » « dénuder », « avoir testé », « être déclenché », « sachant », « permettant », « On peut faire varier », « shunter en considérant »²⁵.

3.2. *Procédés lexicaux de condensation*

Afin que les phrases technoscientifiques puissent contenir le maximum d'informations, on recourt à la condensation syntaxique. Parmi les formes de la condensation, nous avons relevé des documents écrits les deux transformations syntaxiques les plus fréquentes à savoir la nominalisation et l'adjectivation.

- La nominalisation consiste à transformer une phrase ou une unité complexe en un syntagme nominal. Elle est à la fois possible avec une source verbale ou une source adjectivale, comme dans « amorcer/amorçage, fragile/fragilité »
- L'adjectivation consiste à transformer une phrase ou une unité complexe en adjectif ou en syntagme adjectival. Ce procédé de transformation se base sur les deux types de construction suivants : les adjectifs verbaux, comme « courant flottant, lame coupante » et les participes adjectivés, tels que « montage croisé, pièces détachées ».

De cette analyse, il s'avère que « la langue technoscientifique est caractérisée par la réduction des formes verbales au profit des formes nominales et adjectives [...] Il apparaît donc que la réduction des formes verbales ne touche qu'aux formes au mode personnel. Les formes verbales au mode impersonnel et les noms et les adjectifs à source verbale sont, par contre, bien représentés et semblent en partie restituer l'équilibre entre l'élément nominal et verbal des textes technoscientifique »²⁶.

3.3. *Procédés lexicaux de dérivation*

Tous les procédés de dérivation de la langue commune se retrouvent dans le technolecte.

- La dérivation impropre comme dans : « courant » participe présent, adjectif et substantif ; « clignotant » participe présent, adjectif et substantif ; « paraître » verbe à l'infinitif et substantif.
- La dérivation propre comme dans les exemples suivants : « filetage, segmentation, hydroxylation, moisissure, compatible, électromagnétique, rechargeable, électrifier, minimiser ».

Il faut signaler qu'il existe une distinction entre le procédé d'affixation et celui de confixation qui consiste en une formation avec des racines savantes gréco-latines.

²⁵ Exemples tirés d'une brochure de formation continue.

²⁶ KOCOUREK, R. (1991), *La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, Oscar Brandstetter, p.70.

Exemples : « électrolyse, monochrome, géométrie, polyvidone, antichoc, diagonal, hygroscope, isobare, polygone »²⁷.

3. 4. *Procédés lexicaux de composition*

La composition est un procédé de formation lexicale très utilisé dans le discours technolectal. Elle se définit par l'unification d'au moins deux unités lexicales libres pour la formation d'un nouveau terme composé avec une nouvelle signification, contrairement à la dérivation par affixation ou par confixation qui unifient une unité lexicale libre avec des formants non autonomes. À partir du corpus étudié (textes écrits) nous avons pu relever les formes suivantes :

- Composition soudée ou une agglutination où on note une absence des marques de séparation comme le trait d'union ou l'espace. Exemples : « tournevis, tirebouchon ».
- Composition par l'ajout d'une voyelle qui sert à lier les formants d'un même terme, notamment la voyelle « o » qui est utilisée dans la composition et la dérivation, exemples : « technoscientifique, électromagnétique, électrodynamique, électrostatique, électromécanique ».
- Composition avec trait d'union, comme : « tête-bêche, machine-outil, dénude-câbles ».
- Composition avec juxtaposition où les unités lexicales sont séparées à l'écrit par un espace, tels que « tambour gradué, tige filetée, roue dentée, étau limeur ».
- Composition avec préposition, exemples : « pied à coulisse, jauge de profondeur, Vé de traçage, pince à circlips ».

3. 5. *Les procédés d'abréviation*

L'abréviation est l'un des procédés d'économie les plus utilisés dans le domaine du technolecte. Elle produit ce que Kocourek nomme des unités brachygraphique abrégatives. Elle sert à abrégé un terme, un syntagme ou même une proposition ou une phrase tout en gardant l'objectivité de la vérité scientifique. Pour se servir de l'abréviation dans le domaine technolectal on fait appel à plusieurs procédés linguistiques comme :

- La troncation : par souci d'économie, on supprime un segment d'un terme ou d'un syntagme. Elle se présente sous deux formes : l'apocope et l'aphérèse. La première consiste à tronquer un phonème ou plusieurs syllabes à la fin d'un mot (« ordi²⁸ » pour ordinateur). La deuxième, qui est l'opposée de la première, consiste à supprimer un phonème ou un groupe de phonèmes au début d'un mot, comme « tricien²⁹ » pour électricien. À partir de l'analyse de notre corpus nous avons constaté que la troncation est utilisée rarement et qui plus est seulement à l'oral dans des situations de communication non formelles, quant à l'aphérèse, elle est très rare, voire inexistante.
- L'ellipse est une autre forme d'abréviation employée dans le discours technolectal. Elle consiste à ne pas utiliser dans une phrase ou dans un syntagme lexical des éléments qui devraient s'y trouver, pour éviter la répétition. Dans l'exemple suivant, on note l'ellipse du mot « Les ohmmètres³⁰ » qui va être remplacé par « les analogiques » et par « les numériques » qui sont deux adjectifs épithètes jouant le rôle d'un substantif.

²⁷ *Ibid*,

²⁸ Exemple tiré des enregistrements.

²⁹ *Ibid*,

³⁰ Un instrument de mesure qui permet de mesurer la résistance électrique d'un composant ou d'un circuit électrique. Il est en deux types analogique et numérique.

« Les ohmmètres analogiques ou numériques doivent être calibrés avant chaque mesure pour compenser l'usure de la pile. On court-circuite les deux fils et on tourne le bouton de réglage pour amener l'aiguille sur le zéro pour les analogiques ou il faut voir la valeur 0 sur l'affichage pour les numériques). »³¹

- La siglaison ou les unités brachygraphiques abrégatives alphabétiques (ou lettriques) est la dernière forme d'abréviation que nous avons rencontré dans le technolecte. Elle consiste à former des unités lexicales à partir des lettres initiales des mots forts du syntagme lexical ou d'une expression. Exemples :

« 5W » : pour les cinq questions (Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Combien ? Pourquoi ?) en anglais, ils sont abrégées en : 5W, *Who ? Wha ? , Where ? When ? Why ?*

« TPM³² » : de l'expression anglaise « *total productive management* », en français « la maintenance productive totale »

« PDCA³³ » : de l'expression anglaise *plan-do-check-act*, en français « planifier, réaliser, vérifier et agir ».

Il est à signaler qu'on ne peut pas former des sigles à partir des initiales des déterminants et des articles définis.

3. 6. *Les emprunts*

L'emprunt est un procédé linguistique qui repose principalement sur l'introduction de nouveaux traits linguistiques (phonétiques, lexicaux, syntaxiques...) d'une langue source à une langue cible parce que le signifiant n'existe pas. Il est caractérisé par son ancrage durable dans le lexique de la langue cible, comme le confirme Kocourek : « Étant une unité lexicale, et dont systémique, l'emprunt est relativement durable et doit être distingué d'avec l'emploi éphémère des expressions étrangères, dites xénismes (pérégrinismes). Il est aussi distinct des noms néogréco-latins des nomenclatures scientifiques en botanique par exemple »³⁴.

Les emprunts dans le technolecte du câblage automobile sont issus de deux langues, l'anglais et le japonais. Ces deux langues sont les principales langues emprunteuses en raison de l'implacable avancée du Japon et des États-Unis dans ce domaine. Nous avons remarqué, dans certaines conditions, que le locuteur se sert des emprunts, notamment ceux de l'anglais, parce qu'il a oublié l'appellation française (emprunt dit de nécessité) ou pour mieux expliciter un concept très répandu en anglais. Nous citons, pour illustration, les exemples suivants avec leurs significations en français :

Les emprunts au japonais (relevés à partir d'une brochure de formation) :

- *Kaizen* : amélioration continue de la qualité.
- *Poka-yoke* : dispositif, généralement mécanique, permettant d'éviter les erreurs d'assemblage, de montage ou de branchement.

³¹ Cours « *ANALYSE DE CIRCUITS À COURANT CONTINU* » 2^{ème} année ESA.

³² C'est une démarche d'amélioration des performances d'origine japonaise.

³³ Est une transposition graphique de la méthode de gestion de la qualité, appelée aussi la roue de Deming (de l'anglais Deming wheel).

³⁴ KOCOUREK, R. (1991), *La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, Oscar Brandstetter, p.133.

- *Muda*³⁵ : (gaspillage) : toute activité dans un processus qui n'apporte pas de valeur inutile. C'est un concept central du système de production de Toyota.

Les emprunts à l'anglais (tirés des enregistrements) :

- *Shift* : session de travail effectuée par plusieurs personnes ensemble.
- *Stop Call Wait*: arrêter appeler attendre.
- *Shut down* : arrêt de toute activité dans l'usine.

4. La variation dans le technolecte

Comme tous les systèmes linguistiques, le technolecte n'échappe pas au processus de la variation sociolinguistique. Il est sujet à un type de variation qui se manifeste dans des situations de communication professionnelles. Cette variation technolectoale est généralement liée à des facteurs sociaux comme les situations d'énonciation, la variation diaphasique, et le niveau d'étude du sujet parlant, la variation diastratique. En effet, le discours d'un technicien dans une réunion avec les ingénieurs n'est plus le même que celui avec un opérateur lui expliquant le fonctionnement d'une machine, de même qu'un ingénieur ne parle pas comme un opérateur quoiqu'ils appartiennent au même domaine professionnel. Plusieurs paramètres langagiers tels que le niveau de langue, l'intonation, la prononciation peuvent changer en fonction de la situation de communication, en fonction de l'interlocuteur et en fonction du niveau d'études du sujet parlant. Ainsi, nous avons distingué plusieurs types de variation à partir des réalisations langagières dans le domaine technolectoal.

4.1. Au niveau phonique

Le parler des techniciens dans certaines situations est marqué par des variantes de quelques phonèmes.

- Le phonème /ʁ/ qui est (dorso-vélaire dévibrée) peut également être réalisé par un [r] apico-alvéolaire dit « roulé », un [R] dorso-vélaire dit « grasseyé » ou encore « parisien » et un [ʁ̥] dorso-uvulaire vibrée. Les phones [ʁ], [r], [R], [ʁ̥] ne sont pas en opposition. La réalisation d'une variante ou d'une autre dépend du sujet parlant et peut lui servir comme un trait distinctif. De ce fait, nous avons constaté que les ingénieurs et les opérateurs n'ont pas la même réalisation du /ʁ/. Celle des opérateurs n'est jamais « parisienne », elle est toujours /r/ vibrante apico-alvéolaire (r roulé).

- La voyelle mi-ouverte [ɛ] et la voyelle mi-fermée [e] sont prononcées [i] voyelle fermée, comme dans les exemples suivants : « *spécialité* » /spesjalite/ prononcé /spesjaliti/ et « *paire* » /pɛR/ prononcé /pir/

- Les voyelles nasales sont dénasalisées comme dans : « *courant* » /kuRã/ qui va être prononcé /kura/ et « *transmission* » /tRãsmisjõ/ se prononce /trãsmisjɔ/

Ces réalisations peuvent être vues comme des traits discriminatifs entre les locuteurs du même domaine professionnel. Ce qui peut nous mener à une sorte de catégorisation des locuteurs en sous-groupes (ingénieurs, techniciens et opérateurs). Ce phénomène nous rappelle les travaux laboviens (cf. Labov, 1966) fondés sur l'examen de la variation stylistique en fonction de facteurs sociaux.

4.2. Au niveau stylistique

³⁵ Taïchi Ohno, père fondateur du système de production Toyota, a défini 3 familles de gaspillages : *Muda* (tâche sans valeur ajoutée, mais acceptée) *Muri* (tâche excessive, trop difficile, impossible) *Mura* (irrégularités, fluctuations. Source : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/automobile-histoire/10-1-ere-des-japonais/>, (Consulté le 19/08/2019).

Un regard attentif sur le discours oral des locuteurs, nous a permis d'observer une sorte de variation stylistique qui se manifeste au sein des pratiques interactionnelles technoelectales. Le locuteur adapte son discours sur une base sociale et situationnelle, c'est-à-dire le sujet parlant accommode le style de son discours en fonction de la situation de communication et en fonction du statut de son interlocuteur. Cependant, la variation stylistique se présente sous deux formes qui coexistent et se réalisent par les mêmes locuteurs, la première se fait avec l'usage de plusieurs registres de langue et la deuxième se manifeste avec une alternance codique entre le français et l'anglais ou bien entre le français et l'arabe marocain.

La première forme de variation stylistique, que nous avons dégagée, se caractérise par le passage des locuteurs d'un registre plutôt soigné (face aux supérieurs) à un registre moins soigné (entre collègues). Le locuteur utilise deux variétés ; une haute qu'il utilise dans des situations formelles et une autre basse dont il se sert dans les situations relâchées. Exemples : les formes de politesse, le vouvoiement, le tutoiement, usage d'un lexique spécialisé, etc. « Avec votre permission monsieur le directeur, je voudrais faire part à l'assistance de quelques remarques concernant la cantine du *night-shift*.³⁶ » « Tu dois assurer la maintenance des machines pendant le *Shut down*³⁷ »

L'alternance codique entre le français et l'anglais ou bien le français et l'arabe marocain est palpable dans les situations de communication professionnelles. Beaucoup de facteurs conditionnent ce va-et-vient d'une langue à l'autre tels que : la formalité de la situation de communication, l'auditoire, le sujet de communication...A titre d'exemple, l'ingénieur recourt souvent à l'alternance codique (français/anglais), lorsqu'il s'agit d'une présentation devant un auditoire de spécialistes, et se sert de l'alternance codique (français/arabe marocain) dans des situations de communication avec un technicien ou un opérateur. Exemples : « Notre *challenge* est réduire le *production time*. *Remember that time is money*³⁸ » « Avec *chouya* de la précision *we lamaaqoul* tu peux arriver³⁹ ».

Le premier exemple pourrait être expliqué soit par l'habitude du locuteur d'utiliser ce genre de lexique en anglais, soit par son désir de s'affirmer comme expert par le recourt à cette langue. Alors que pour l'usage du français/arabe marocain, nous l'expliquons par sa tendance à simplifier son message pour que son interlocuteur puisse le comprendre. Donc l'usage de l'anglais ou de l'arabe marocain connote le statut professionnel du sujet parlant, ce qui nécessite une étude à part.

Conclusion

Certes, nous avons essayé dans cet article d'explicitier les caractéristiques linguistiques propres au technoelecte du câblage de l'automobile au Maroc, en nous basant sur les travaux de différents linguistes, d'une manière concise, mais nous sommes conscients que cette analyse n'est pas exhaustive et ne peut aucunement décrire toutes les propriétés de ce technoelecte. Ce qui ne nous empêchera nullement de revenir avec d'autres études approfondies dans des travaux ultérieurs. La présente étude n'est que le premier pas d'un objectif plus ambitieux qui consiste à concevoir un programme de formation au technoelecte pour la nouvelle recrue du domaine du câblage automobile. Afin de développer la compétence communicative des techniciens de ce domaine.

Références bibliographiques

³⁶ Propos d'un ingénieur lors d'une réunion quotidienne.

³⁷ Ordre d'un superviseur à un technicien de son équipe.

³⁸ Conseil d'un ingénieur lors d'une réunion quotidienne.

³⁹ Un superviseur à un ouvrier qui n'arrive pas à faire une tâche. Littéralement en français « Avec un peu de précision et de sérieux tu arrives à le faire »

- BOUTET Josiane (2005), « Genres de discours en situation de travail », dans Fillettaz L. et Bronckart J.-P. (dir.), *L'analyse des actions et des discours en situation de travail. Concepts, méthodes et applications*. Louvain-la Neuve : Peeters, BCILL, pp. 19-35.
- BOUTET Josiane (2014), « Les écrits au travail », dans *Le discours et la langue. Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, pp. 17-28.
- GADET Françoise (2006), *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- KOCOUREK Rostislav (1991), *La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, Oscar Brandstetter.
- LABOV William (1966), *The social stratification of English in New York City, Washington, D. C* : Center for Applied Linguistics.
- LERAT Pierre (1995), *Les langues spécialisées*, Paris, PUF.
- MESSAOUDI Leila (2003), *Études sociolinguistiques*, Rabat, Éditions OKAD.
- MESSAOUDI Leila (2004), « Les technoclectes au Maroc. Fonctionnement et tendances d'évolution », *Trames de langues*, Paris, Maisonneuve et Larose, pp. 439-455.
- MESSAOUDI Leila (2010), « Langue spécialisée et technoclecte : quelles relations ? », *Meta*, Volume 55, pp. 127-135.
- LOUDINA Anoir Salam (2020), *Langue française et technoclecte dans l'enseignement-apprentissage spécialisé au Maroc : étude de cas à Kénitra*. Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Kénitra : Université Ibn Tofail, 326 p.
- PHAL André et al. (1971), *Le vocabulaire général d'orientation scientifique*, Paris, Didier.
- POTTIER Bernard (2002), « Autour de « nous » », dans Carel M. (dir.), *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, pp.237-240.